3CS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 Avenue du Maréchal Koenig
34470 PEROLS
907 818 207 RCS MONTPELLIER

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 15 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six,
le quinze septembre,
à dix-sept heures, Au siège social,

Les associés de la société 3CS, SAS au capital de 1 000 euros, divisé en 10 000 actions de 0,10 centimes de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, sur convocation du Président.

Sont présents :

- Monsieur Cédric CASET-CARRICABURU, propriétaire de 8 000 actions
- Madame Sandy DUVAL, propriétaire de 2 000 actions

seuls associés et représentant ainsi la totalité des 10 000 actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

En présence de Madame Sandy DUVAL, en sa qualité de Directrice générale de la société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Cédric CASET-CARRICABURU.

Puis le Président déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associés de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination de Commissaires aux comptes ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Puis, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour

PREMIERE RESOLUTION- NOMINATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée générale décide de nommer la société ELEVEN AUDIT, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 743 Avenue de la Pompignane, 34000 Montpellier, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 817 802 648, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, le premier exercice soumis à sa certification étant celui clos le 30 juin 2027.

Son mandat prendra fin à l'issue de la délibération de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes du sixième exercice, clos le 30 juin 2032.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

DEUXIEME RESOLUTION - DÉLÉGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITÉS

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Sandy DUVAL

Sandy DUVAL

Certifié par youtrust

Cédric CASET-CARRICABURU

Cédric CASET-CARRICABURU

Certifié par youtrust